



**UN SEUL BÂTIMENT**

Le projet s'inscrit dans un contexte bâti où l'espace libre entre bâtiments, souvent vert, est très important. La concentration de tout le programme dans un seul bâtiment permet de participer à cette configuration urbaine, s'intégrer dans ce système d'espaces verts et générer un dialogue entre le nouveau bâtiment, le bâtiment scolaire existant et le Sentier des Morettes. L'objectif c'est d'augmenter la surface d'espace extérieur entre les bâtiments afin qu'il devienne un lieu vivant et agréable où les enfants peuvent s'y retrouver librement et en même temps protégés.

Ainsi, cette décision rend possible de rationaliser le volume bâti, mutualiser des espaces et services et réduire l'empreinte écologique de la construction.

**INTÉRACTION AVEC LA RUE**

La libération de l'espace avec la concentration du volume bâti permet de former une placette qui accompagne le bâtiment. Ce nouveau espace extérieur cherche d'être une salle extérieure du bâtiment, un petit amphithéâtre qui soit capable de résoudre la différence de niveau ainsi que de générer des espaces de détente arborisés et accueillants. L'aménagement de cette placette et son anivellation permet de surmonter l'espace vert par rapport à la rue de façon à protéger cette verdure en permettant que les enfants soient protégés mais pas enfermés.

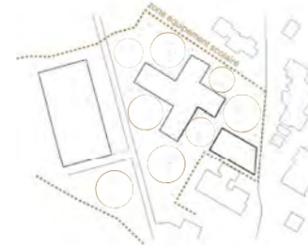
De façon analogue avec le bâtiment scolaire voisin, la placette concentrera les accès à la crèche et cantine et marquera la limite entre les espaces durs et verts. En même temps, elle intégrera des éléments verts et mobilier urbain pour multiplier le confort de cet espace.

**CASSER LE PÉRIMÈTRE**

L'empreinte du nouveau bâtiment épuise la limite de construction pour répondre aux exigences programmatiques ainsi que d'établir un rapport avec la rue et le bâtiment scolaire adjacent. Cependant, le volume se voit vidé dans les deux étages pour deux raisons bien concrètes.

Pour le rez de chaussée, le bâtiment se plie pour générer un espace d'entrée couvert en lien avec la nouvelle placette. Cet espace est conçu comme un espace d'accès et rencontre, un endroit intermédiaire entre l'intérieur et l'extérieur avec des conditions de confort spécifiques.

Dans le cas du premier étage, le bâtiment présente quatre loggias qui redessinent son périmètre. Cela permet de doter aux espaces de vie des zones extérieures complémentaires qui multiplient le rapport entre intérieur et extérieur et génère des relations visuelles entre différents espaces.



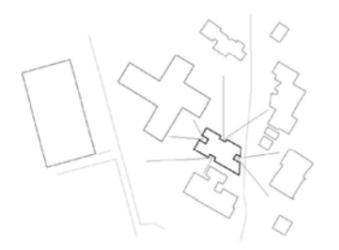
**1\_ UN SEUL BÂTIMENT**  
continuité d'espaces extérieures en relation avec toute la zone scolaire



**2\_ PLACETTES**  
rapport avec la rue d'accès avec une placette minérale



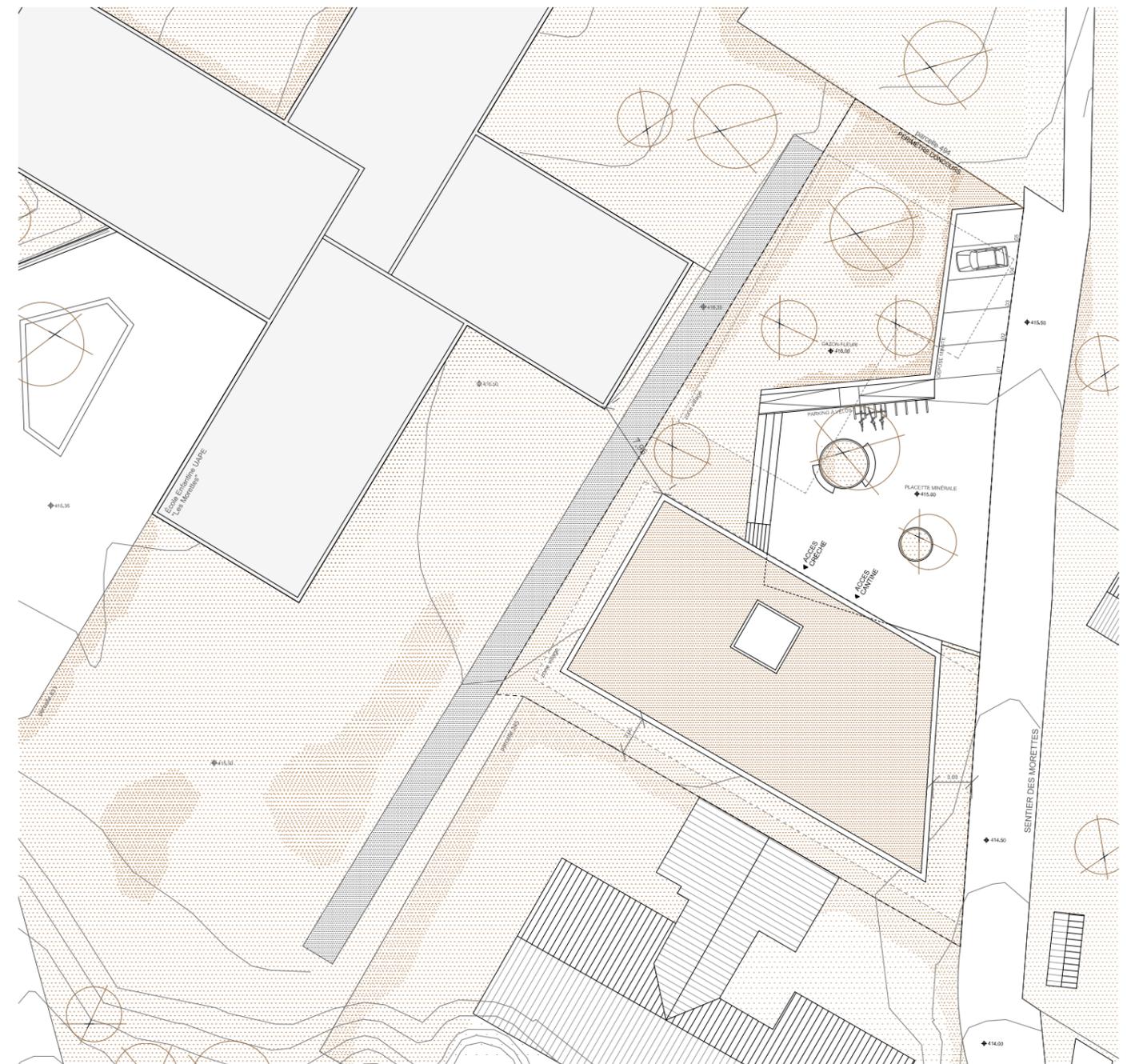
**3\_ GRADINS**  
aménagement de l'espace libre et la topographie



**4\_ CASSER LA BOÎTE**  
relation intérieur-extérieur dans les espaces de vie



🕒 Plan de situation  
1/1000



🕒 Plan masse  
1/200



L'entrée à travers la placette minérale

### LE HALL, ESPACE DE VIE CENTRAL

Le choix structurel du projet nous aide à concentrer tous les espaces de circulation pour conformer un grand hall. Cela permet d'organiser les espaces de service autour de lui en même temps qu'il devient un espace habitable en rapport avec les espaces de vie. La présence d'un grand lanterneau au dessus du hall permet de l'imaginer comme un espace très éclairé, comme si on était dans une ruelle intérieure. Ce lanterneau est utilisé aussi comme élément régulateur climatique passif en utilisant l'ouverture automatique de ses fenêtres.

Dans ce hall, les vestiaires prennent importance comme petits vestibules vitrés entre des pièces de service. Cela permet aux vestiaires de devenir un filtre, un espace intermédiaire de transition, assez large et bien illuminé pour que parents et enfants prennent leur temps avant de passer à leur espace de vie.

Cette configuration rend possible de situer les espaces de vie aux coins du bâtiment, fait qui garantit un lien très fort entre ces espaces et l'extérieur.

### LOGGIAS

Le contour de la crèche à l'étage est cassé par quatre loggias. Cela permet de multiplier la façade dans un bâtiment très compact, en donnant aux espaces de vie, toujours placés aux coins, le privilège d'avoir trois façades. Ces loggias vont apporter de la lumière aux espaces de vie en même temps qu'elles vont générer des relations visuelles entre enfants situés dans des espaces de vie contigus.

De cette façon les enfants peuvent profiter d'un rapport direct avec l'extérieur et l'espace vert entourant. Ces "loggias" seront une extension des espaces de vie vers l'extérieur et permettront de moduler et organiser l'intérieur.

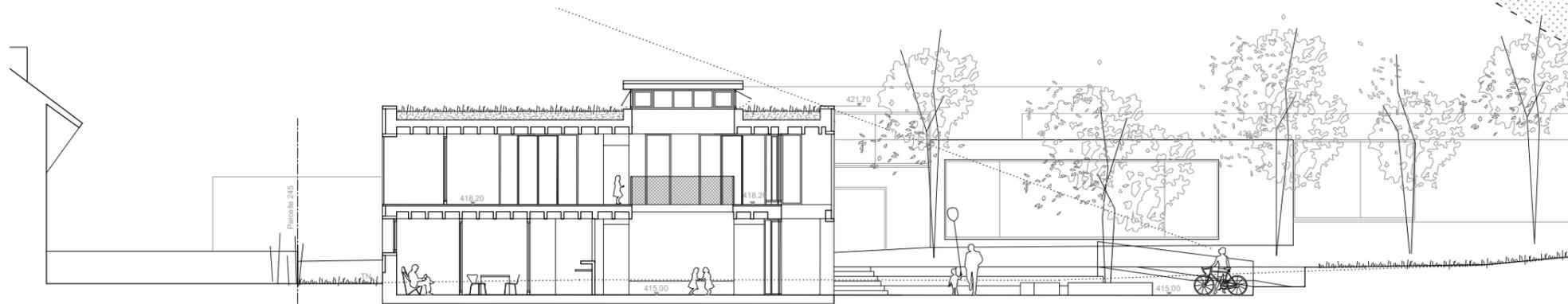
### FLEXIBILITÉ D'UTILISATION

La répartition du programme permet d'utiliser ce bâtiment de différentes manières. Au niveau d'usage la cantine et la crèche peuvent fonctionner indépendamment, comme si on avait deux bâtiments différents. Cependant, le lien entre l'entrée de la cantine et le hall de la crèche permet d'utiliser le bâtiment com un ensemble si on le souhaite. Ce fait n'affecte pas aux besoins des employés, qui ont une partie indépendante du bâtiment qui peut servir aux deux programmes en même temps.

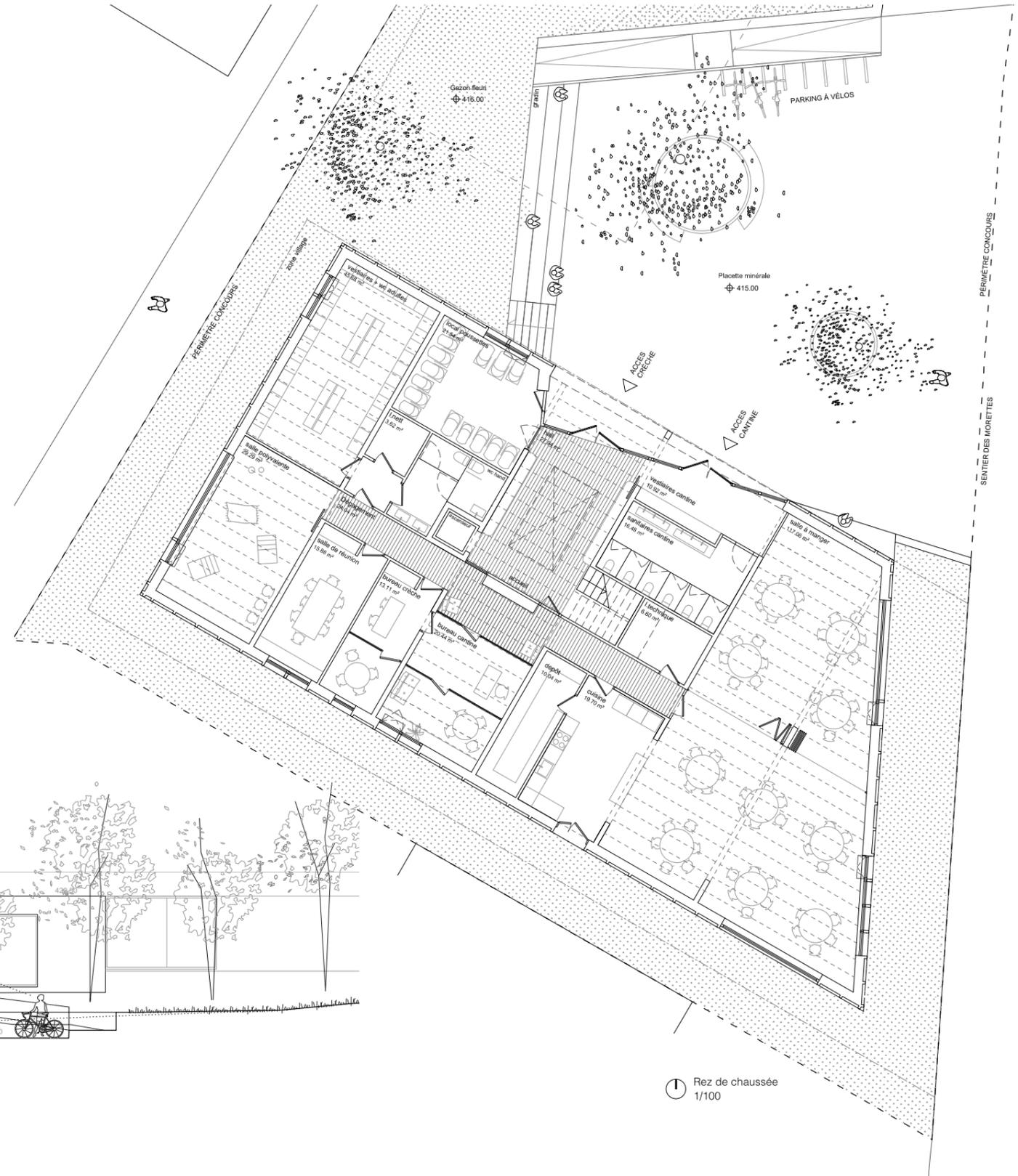
Cette flexibilité on la retrouve aussi dans les grands espaces de vie, où les loggias et la solution structurelle adoptée nous permettent d'unir et séparer des espaces contigus pour pouvoir s'adapter aux besoins des enfants.



Coupe longitudinale  
1/100



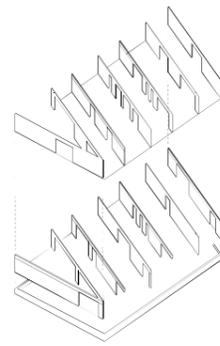
Coupe transversale  
1/100



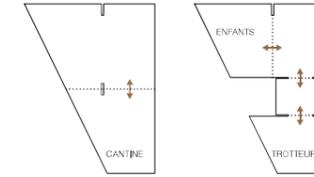
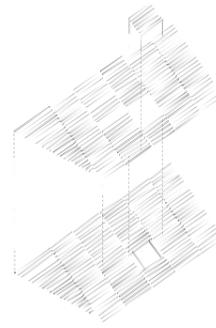
① Rez de chaussée  
1/100



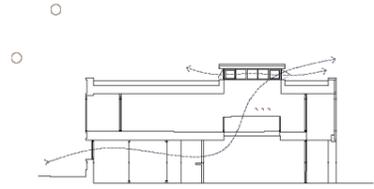
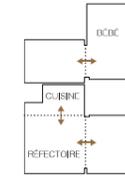
Hall, espace de vie central



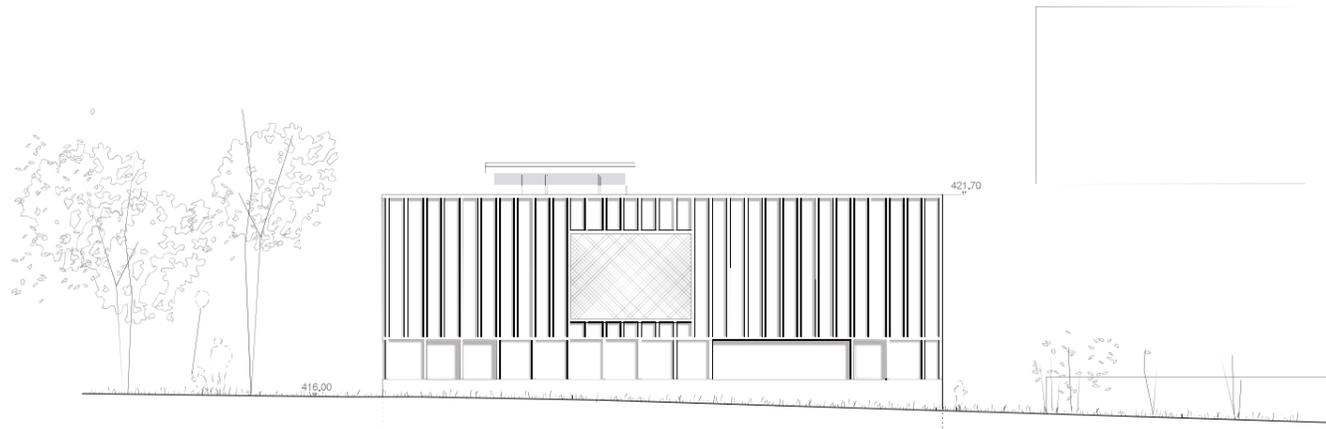
**1\_ TRAME STRUCTURELLE**  
structure en panneaux bois contreplaqué



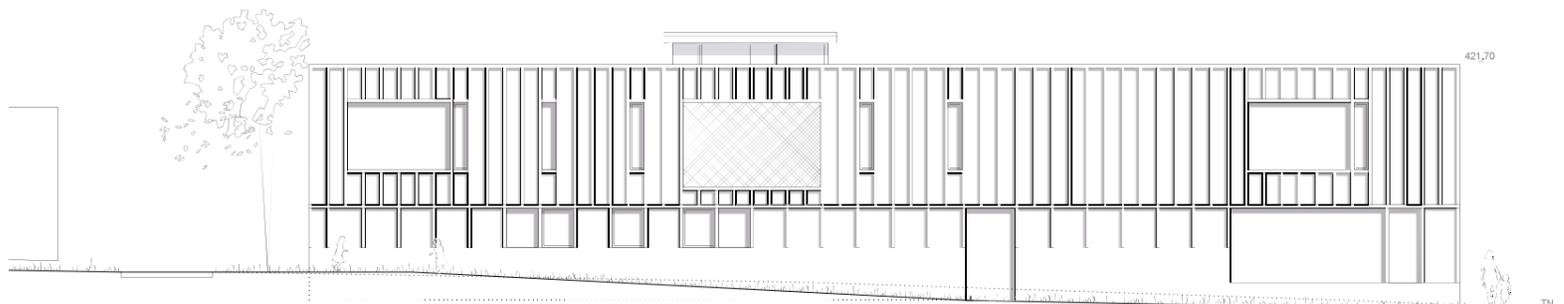
**2\_ FLEXIBILITÉ**  
espaces inter-modulaires



**3\_ RÉGULATION CLIMATIQUE**  
hall et lucarne comme éléments de régulation passifs



Façade ouest  
1/100



Façade sud  
1/100



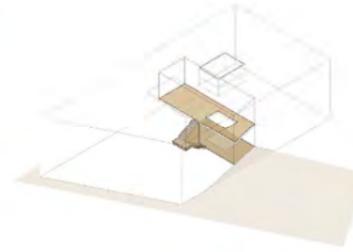
Detall façana  
1/20



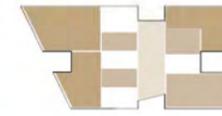
Espace de vie



**1. ORGANISATION DU PROGRAMME**  
possibilité de fonctionner indépendamment en partageant l'espace adulte



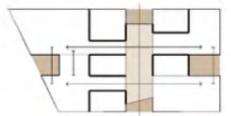
**2. ESPACE DE VIE CENTRAL**  
la concentration des espaces de distribution rend possible la utilisation de cet endroit comme un espace de vie commun



**3. GRADATION DE PRIVACITÉ**  
les vestiaires deviennent espaces intermédiaire d'accès aux espaces de vie depuis le hall central



**4. MULTIPLICATION DES FAÇADES**  
les loggias permettent un forte rapport avec l'extérieur et l'apportation de lumière



**5. SCHÉMA RELATIONNEL**  
l'organisation de la crèche rend possible multiples relations entre les différents usagers



Rez de chaussée  
1/100



Façade nord  
1/100



Façade est  
1/100